



2025

Rapport d'activités

*migr*europ__

Édito	3
Le réseau Migreurop	6
Le fonctionnement	8
Les membres	8
Les instances	8
Évolutions au sein du réseau	8
Les finances	9
Collecte directe d'informations et investigation	11
Analyse des mouvements migratoires et de leur facilitation à la frontière Italie-Slovénie	12
Suivi et collecte d'informations sur les législations européennes en cours de négociations	13
Analyse des législations européennes en cours	13
Projet de recherche sur la directive «protection temporaire»	14
Décryptage et création d'outils	15
Actes de la conférence publique sur les 20 ans de Frontex	16
Film documentaire retraçant les 20 ans d'histoire de Migreurop	17
Revue de presse mensuelles sur les politiques migratoires	18
Infographies pédagogiques « Le poids des mots »	18
Sensibilisation	19
Conférence des 20 ans de Migreurop	20
Livre "En finir avec les idées fausses sur les migrations"	21
Table-ronde sur la liberté de circulation	21
Partenariat du film « This Jungo Life »	22
Diffusion des cartes de l'Atlas liberté de circulation 2022	22
Interventions publiques	24
Plaidoyer auprès des Nations Unies	25
Renforcement des capacités des membres	26
Webcafé sur la frontière Italie/Slovénie	27
Valorisation sur le site de l'actualité des membres	27
Mise en relation des membres avec des bailleurs	28
Renforcement des synergies au sein du réseau	29
Réunions politiques mensuelles	30
Assemblée générale (Rabat, novembre 2025)	31
Plateforme d'interconnaissance des membres	31
Actions conjointes	32
Soutien aux membres criminalisés	33
Espaces transnationaux de rencontre	35
Soutien et relais de mobilisations	37
Participation au Crossborder Forum	39
Annexes	40

Destruction du droit, résistances citoyennes

L'année 2025 a marqué les 20 ans du réseau Migreurop. Depuis vingt ans, celui-ci lutte et porte un discours alternatif face à des politiques migratoires européennes toujours plus répressives, qui ne cessent de déshumaniser et criminaliser les personnes exilées au nom de la protection des frontières européennes.

En 2025, les législations européennes (préparation à la mise en œuvre du Pacte européen asile et migration, réforme du concept de pays d'origine ou tiers sûrs, proposition de règlement « retour ») et les pratiques des États membres – comme de leurs partenaires – ont poursuivi de façon décomplexée le détricotage du droit international sous couvert de trouver des solutions « innovantes » pour gérer et réprimer les mouvements migratoires. On peut notamment citer la suspension de l'enregistrement des demandes d'asile aux frontières de la Pologne, de la Grèce et de l'Autriche, le moratoire sur le regroupement familial des personnes bénéficiant d'une protection en Autriche ou en Allemagne, les interceptions dans les eaux territoriales françaises en Manche, la réduction du statut de réfugié de cinq ans à trente mois au Royaume-Uni, mais aussi les rafles et création de camps en Mauritanie, la criminalisation et répression des exilé-e-s et de leurs soutiens en Tunisie, ou encore les tirs sur des ONG civiles de sauvetage en Méditerranée par les « garde-côtes » libyens.

Les mesures présentées comme des recettes « inédites » pour lutter contre les exilé-e-s sont loin d'être nouvelles : le deal « One in one out » Royaume-Uni/France est inspiré du « un pour un » de la Déclaration UE/Turquie de 2016, la fiction juridique de non-entrée sur le territoire européen du Pacte est inspirée des zones d'attente françaises. En réalité, il s'agit uniquement de nouveaux paliers franchis dans la violation des droits pour mener à bien l'objectif affiché d'enrayer les migrations, au moyen de l'externalisation du traitement de l'asile, de la détention et de l'expulsion. Le but assumé des États membres est de s'affranchir d'un droit européen jugé trop « protecteur » ou trop contraignant, et d'assouplir les règles en matière de renvoi.

Ceci, car l'Europe a largement viré à droite toute. Les partis politiques se droitisent et assument sans complexes leurs discours et actions anti-migrants, et l'opinion publique est perméable à ce racisme grandissant, tandis que la fenêtre d'Overton ne cesse de s'élargir. L'Allemagne expulse vers la Syrie et discute avec le régime taliban pour permettre l'expulsion d'Afghan·e·s, les États membres prévoient de supprimer le lien de connexion vers le pays de renvoi, de créer des camps de détention externalisés, de faire des pays tiers des plateformes d'expulsion...

Les discours officiels performatifs sont toutefois encore de mise, répétant à l'envi – et contre l'évidence – que les normes européennes en cours d'adoption ou à venir garantissent « le respect des droits fondamentaux ». Il n'en est rien, et force est de constater que le droit ne constitue plus le référentiel commun sur lequel s'appuyer pour défendre les libertés individuelles et collectives, ou l'intégrité de chacun·e. Chaque État membre tente d'y échapper en le contournant, ou de le redéfinir en le remodelant à son avantage. En mai 2025, neuf États européens, sur une initiative de l'Italie et du Danemark, ont d'ailleurs publié une lettre ouverte pour réclamer une réinterprétation de la Convention européenne des droits de l'Homme afin d'accroître la marge de manœuvre des États membres en matière de renvois forcés. Cette remise en cause assumée des cadres juridiques existants se traduit par une modification croissante du droit européen afin d'adapter la législation aux pratiques attentatoires aux droits déjà à l'œuvre, et de convaincre l'opinion publique de la nécessité d'une répression accrue envers les personnes exilées, toutes désignées comme une menace dont il faudrait se protéger.

De fait, la criminalisation des personnes en migration bat son plein, notamment en Grèce, en Italie ou en Espagne. Soit accusé·e·s de « faciliter la migration irrégulière » ou de trafic d'êtres humains (souvent pour le simple fait de conduire un véhicule transportant un groupe d'exilé·e·s) –, soit menacés de prison après avoir été déboutés de l'asile ou avoir essuyé un refus de droit au séjour. Criminalisés également les militant·e·s qui leur viennent en aide : pour avoir fourni nourriture, eau ou vêtements, ou secours en mer. Ou pour revendiquer leur soutien ou leur action en faveur des droits humains et de l'État de droit. C'est le cas de certains membres de Migreurop dans divers pays, poursuivis par les autorités, emprisonnés, ou empêchés d'agir (Tunisie, Chypre, Niger, France, etc). Dans ce contexte, est à l'étude la renégociation de la directive « facilitation », qui pour « lutter contre le trafic de migrants », pourra normaliser la criminalisation des actions de sauvetage et d'assistance, telles que le soutien juridique, le transport, ou encore l'hébergement des personnes exilées.

Dans cette marée de violations des droits, les sanctions des juridictions européennes se font attendre.

Si les elles ont pu condamner certaines violations des droits – notamment commises en Grèce ou en Hongrie –, ou rappeler l'agence européenne Frontex à sa responsabilité juridique, la portée de ces condamnations reste limitée. Seul le Tribunal Permanent des Peuples – dont la 56e session s'est tenue à Palerme en octobre 2025 – a à ce jour condamné l'Union européenne, plusieurs de ses États membres et les États du Maghreb pour violations graves et systématiques des droits humains envers les personnes migrantes.

Toutefois, partout dans les pays où se déploie cette architecture de la répression, la société civile continue de résister. Les commémor'actions rassemblent chaque année dans plus de 50 pays des survivant·e-s des traversées migrantes, familles de disparu·e-s et associations de soutien pour commémorer les mort·e-s aux frontières et dénoncer les politiques mortifères. Des mobilisations en mer (f.lotta) ou sur terre (mobilisation à Rome contre le renouvellement du protocole d'accord Italie-Libye, rassemblement international contre les centres de rétention en Albanie, festival Ajapama Kodo au Niger), montrent que la société civile résiste et agit concrètement pour l'accueil et la solidarité. Les réseaux transnationaux comme Migreurop, ainsi que les espaces de rencontre comme le Transborder Camp à Nantes, sont indispensables pour échanger sur des pratiques de solidarité et de résistance, et renforcer nos actions.

Face au contexte de répression accrue et de recul institutionnalisé des droits, Migreurop a dû repenser ses priorités stratégiques. À l'heure où nos organisations membres sont de plus en plus sollicitées, criminalisées ou contraintes dans leurs moyens d'action, le réseau s'est attaché à consolider les synergies entre ses membres et partenaires, et à soutenir leurs mobilisations. Car c'est en construisant un rapport de force collectif que nous pourrons faire face aux politiques migratoires européennes et aux pratiques racistes qu'elles génèrent et légitiment. Plus que jamais, le travail de décryptage et de dénonciation de Migreurop est indispensable pour lutter contre une Europe profondément hostile aux personnes exilées et pour le respect de leurs droits. En défendant le seul horizon possible et nécessaire : la liberté de circulation pour toutes et tous.



Le réseau Migreurop

Le réseau Migreurop trouve son origine au début des années 2000 dans un contexte marqué par le durcissement des politiques migratoires européennes. La frontière franco-britannique en constitue l'un des points de départ emblématiques avec le camp de Sangatte, symbole d'une Europe qui organise l'exclusion des personnes étrangères à grande échelle. C'est dans ce contexte que, lors du Forum social européen de Florence 2002, un séminaire consacré à « l'Europe des camps » réunit militant·e·s et chercheur·se·s désireux de partager analyses et expériences. De cette rencontre naît informellement le réseau Migreurop, officiellement constitué en association en 2005.

Aujourd'hui, Migreurop rassemble une centaine d'associations, des militant·e·s et des chercheur·se·s issus de 21 pays d'Europe, d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et du Proche-Orient. Le réseau a pour objectif de décrypter, documenter et dénoncer de façon

conjointe les conséquences des politiques migratoires européennes sur les droits des personnes exilées à toutes les étapes de leur parcours d'exil (militarisation des frontières, entraves à la mobilité, détention administrative formelle et informelle, différentes formes d'expulsions, ou encore externalisation du contrôle frontalier et de l'asile). Pour cela, le réseau s'appuie sur l'expertise de ses membres sur le terrain et de ses membres chercheur·se·s dans diverses disciplines (droit, anthropologie, géographie, histoire, sciences politiques et sociologie) pour créer des outils de décryptage afin d'outiller la société civile et sensibiliser l'opinion publique sur ces sujets.

Migreurop a deux positionnements phares:

depuis 2010 contre l'enfermement des personnes migrantes, et donc pour la fermeture de tous les camps d'étranger·e·s, et depuis 2013, pour la liberté de circulation et d'installation de toutes et tous, son juste corollaire.

Le travail du réseau s'articule autour de trois axes :

Documenter

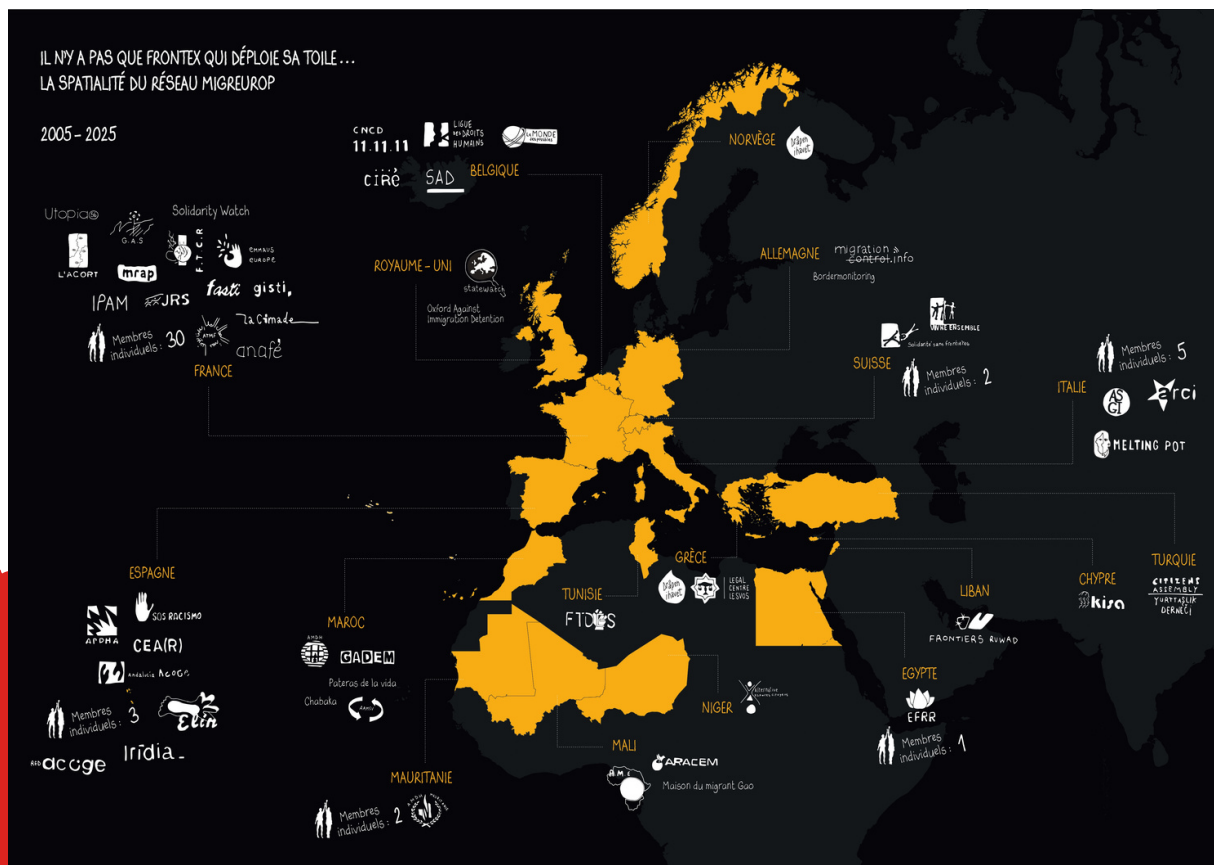
Migreurop collecte et systématise de l'information de terrain sur les conditions de vie des personnes en migration, leur (non) accès aux droits et les violences subies tout au long des parcours d'exil. Le réseau documente également l'élaboration, l'évolution et l'application des politiques migratoires en Europe et en Afrique.

Décrypter

Migreurop met en relation ces informations collectées grâce au travail commun de ses membres individuel-le-s et associatifs, chercheur-euse-s et militant-e-s. Migreurop produit des analyses partagées et multidisciplinaires des conséquences des politiques migratoires sur la vie des personnes exilées à une échelle régionale et dans une perspective historique. Le réseau met ensuite en forme ces analyses à travers l'élaboration d'outils de décryptage variés (Notes thématiques de 4 pages, Atlas, rapports d'observation/de mission, podcasts ou encore vidéos).

Dénoncer

Fort de ces analyses documentées, Migreurop dénonce les politiques européennes migratoires hostiles aux exilé-e-s en nommant clairement la réalité multiforme et mortifère des entraves à la mobilité, telle que l'Europe des camps, la guerre aux migrant-e-s ou l'apartheid des mobilités. Le réseau nourrit et soutient les organisations des sociétés civiles euro-africaines et les mobilisations : partage et diffusion des outils, activités de renforcement des capacités et sensibilisation à destination du grand public.



Le fonctionnement

LES MEMBRES

Migreurop est actuellement composé de 50 associations et de 45 membres individuel·le·s (militant·e·s, chercheur·se·s, journalistes), basés dans 21 pays d'Afrique, du Moyen Orient, et d'Europe.

Voir la liste complète des membres par pays en annexe 1.

En 2025, trois membres individuel·le·s ont rejoint le réseau, basé·e·s en Mauritanie, au Royaume-Uni et en Bosnie-Herzégovine.

LES INSTANCES

L'Assemblée générale de Migreurop, qui a lieu tous les deux ans, s'est tenue à Rabat les 15 et 16 novembre 2025, en présence d'une soixantaine de membres d'une dizaine de pays (voir la partie « Renforcement des synergies au sein du réseau »). Lors de cette AG, un nouveau Conseil a été élu, avec pour la première fois une majorité de membres provenant de pays du Sud, symbolisant la volonté du réseau de renforcer l'équilibre Nord/Sud en interne. 10 associations ont été élues, l'[AMDH](#) (Maroc),

l'[AMSV](#) (Maroc), l'[ARACEM](#) (Mali), l'[AMDH](#) (Mauritanie), le [CNCD-11.11.11](#) (Belgique), la [FTCR](#) (France) et [IPAM](#) (France), et pour les membres individuel·le·s Romain Kosellek et les binômes Amadou Mbow/Hassan Ould Moctar, et Yasha Maccanico/Nidzara Ahmetasevic. Ce nouveau Conseil a élu une co-présidence, qui reflète la diversité du réseau, avec une association du Sud (AMDH Maroc) et un binôme de membres individuel·le·s (Yasha Maccanico/Nidzara Ahmetasevic).

L'ÉQUIPE

Nawal Karroum, co-coordinatrice du réseau a quitté son poste fin mai 2025 et a été remplacée en septembre 2025 par Sarah Bachellerie, avec qui le réseau avait déjà collaboré par le passé pour des publications (Atlas des migrants en Europe, 2017, [rapport d'observation sur l'Égypte](#), 2021). Une nouvelle répartition des postes a été définie, afin de clarifier les responsabilités entre les trois personnes de l'équipe : l'équipe se compose

dorénavant d'une coordinatrice chargée d'animation et de mobilisation (Sarah Bachellerie), d'une coordinatrice chargée d'étude (Brigitte Espuche) et d'une coordinatrice chargée des financements et de la communication (Camille Bossé). L'équipe a également bénéficié du soutien de deux stagiaires en 2025 : Louis Gaillard de février à juillet, et Tom Delautre de septembre 2025 à janvier 2026.

CHARGES	2025	2024
60 – Achats fournitures et petits équipements	727 €	1 091 €
Achats matériel	727 €	1 091 €
61 – Services extérieurs	17 241 €	15 810 €
Location bureau CICP	11 340 €	11 340 €
Locations pour conférences	309 €	-
Entretien et maintenance informatique	3 110 €	350 €
Assurance	241 €	206 €
Documentation (abonnements journaux)	531 €	654 €
Frais de formation (volontaire E&P)	1 550 €	3 100 €
Cotisation CICP	160 €	160 €
62 – Autres services extérieurs	35 573 €	24 833 €
Rémunération d'intermédiaires	12 443 €	12 343 €
Expert-comptable (bulletins de salaire + compta)	4 308 €	5 472 €
Audit	1 080 €	1 080 €
Interprétariat	3 580 €	830 €
Frais postaux et télécom	104 €	55 €
Services bancaires	471 €	466 €
Animation réunions d'instances	2 400 €	1 440 €
Régulation d'équipe	-	3 000 €
Frais légaux	500 €	-
Publications, communication	5 967 €	1 450 €
Imprimerie, reprographie	1 017 €	-
Graphisme	950 €	1 450 €
Vidéo des 20 ans	4 000 €	-
Déplacements, missions	17 163 €	11 040 €
Frais de missions	500 €	3 540 €
Réunions d'instances	16 663 €	7 500 €
63 – Impôts, taxes et versements assimilés	658 €	
64 – Salaires et cotisations sociales	164 424 €	172 240 €
Rémunération du personnel	111 336 €	119 166 €
Cotisations sociales	46 419 €	46 213 €
Indemnités stagiaires	6 429 €	6 861 €
Formation professionnelle ponctuelle	240 €	-
65 – Autres charges gestion courante	1 554 €	1 622 €
Abonnements numériques	1 554 €	1 622 €
67 – Charges exceptionnelles	-	425 €
68 – Dotation aux amortissements	3 321 €	3 663 €
TOTAL	223 498 €	219 684 €
Mise à disposition de biens et services	2 700 €	4 000 €
Personnel bénévole	57 762 €	52 632 €
TOTAL GENERAL	283 960 €	276 316 €

LES FINANCES

PRODUITS	2025	2024
74 – Subventions d'exploitation	194 941 €	189 610 €
Financements publics	13 500 €	10 000 €
Poste Fonjep (cofinancement d'un poste de coordinatrice)	7 500 €	10 000 €
Formation des bénévoles FDVA	6 000 €	-
Fondations privées	181 441 €	179 610 €
Fondation Un Monde par Tous	20 000 €	20 000 €
Fondation Leopold Mayer	50 000 €	50 000 €
Medico international	10 000 €	20 000 €
CCFD – Terre Solidaire	30 000 €	30 000 €
Fondation Inkermann	20 000 €	15 000 €
Fondation Inkermann – 20 ans de Migreurop	10 000 €	
Global Fund for Human Rights	21 441 €	4 610 €
Fondation de France	10 000 €	30 000 €
Emmaüs France	10 000 €	10 000 €
75 – Autres produits de gestion courante	24 849 €	23 367 €
Cotisations	12 883 €	13 090 €
Dons	6 507 €	5 740 €
Droits d'auteur	368 €	366 €
Intérêts bancaires	1 928 €	2 322 €
Remboursement frais AG membres	2 163 €	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		849 €
Participation au Board du Crossborder Forum	1 000 €	1 000 €
78 – Reprises sur amortissements et provisions	1 801 €	2 005 €
Déficit	1 907 €	4 702 €
TOTAL	223 498 €	219 684 €
Mise à disposition de biens et services	2 700 €	4 000 €
Personnel bénévole	57 762 €	52 632 €
TOTAL GENERAL	283 960 €	276 316 €

En 2025, Migreurop a enregistré un léger déficit de 1 907 € qui s'inscrit dans une année particulière marquée par la tenue de l'Assemblée générale à Rabat en novembre 2025 et la célébration des 20 ans du réseau, qui ont engendré des dépenses importantes, notamment des frais de missions (16 663 €), d'interprétariat (3 500 €) et d'animation (2 400 €). Cette Assemblée générale a été plus coûteuse que les précédentes en raison d'une participation accrue des membres, notamment des pays du Sud, impliquant des frais de déplacement plus élevés, ainsi que le recours à une animation extérieure et des événements organisés à l'occasion des 20 ans de Migreurop (une conférence et un concert). Enfin, un documentaire a été réalisé pour retracer 20 ans de lutte contre les politiques migratoires européennes (4 000 €). En parallèle, les charges de personnel ont diminué d'environ 8 000 € par rapport à 2024, en raison du départ de Nawal Karroum en mai 2025 et du délai de trois mois avant l'arrivée de Sarah Bachellerie en septembre, réduisant temporairement la masse salariale.

Du côté des produits, l'essentiel des financements dont Migreurop a bénéficié en 2025 sont des fonds privés (81%), qui se sont maintenus à un niveau globalement stable par rapport à 2024, avec la poursuite des engagements de la Fondation Un Monde par Tous, du CCFD-Terre Solidaire, d'Emmaüs France, de Medico, de la Fondation Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme et de la Fondation Inkermann (soutien structurel et soutien exceptionnel pour les 20 ans du réseau). Migreurop a également obtenu un financement pluriannuel de la Fondation de France jusqu'en 2028. Enfin, le Global Fund for Human Rights a accordé une subvention plus importante cette année, afin de préparer la fin de son soutien à partir de 2026, la fondation américaine mettant un terme à son programme « migrations ». Les financements publics constituent quant à eux 6% des produits, avec le soutien du dispositif FONJEP, qui contribue au financement du poste de coordination occupé par Sarah Bachellerie, et le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) pour la formation des bénévoles. Enfin, les ressources propres de l'association sont restées globalement stables par rapport à 2024 et constituent 11% du budget total de Migreurop : les cotisations, dons et droits d'auteur (ventes de l'Atlas sur la liberté de circulation de 2022) se maintiennent, et Migreurop également a bénéficié de 1 000 € pour sa participation au Conseil du Crossborder Forum.



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme



FONDATION
un monde **par**
tous



medico international



Collecte d'information et investigation

Analyse des mouvements migratoires ■
et de leur facilitation à la frontière Italie-Slovénie

Suivi et collecte d'informations ■
sur les législations européennes en cours de négociations

Analyse des législations européennes en cours ■

Projet de recherche sur la directive «protection temporaire» ■

Analyse des mouvements migratoires et de leur facilitation à la frontière Italie-Slovénie

Migreurop a organisé de février à septembre 2025 une mission de volontariat en Italie, dans le cadre des programmes d'[Échanges et Partenariats](#) : la volontaire, Arianna Locatelli, était basée à Trieste afin de réaliser un état des lieux de la situation migratoire à la frontière Italie/Slovénie. Elle était en charge d'investiguer la criminalisation des migrations avec un focus particulier sur la répression des conducteurs de véhicules à cette frontière terrestre. L'association d'accueil était [Melting Pot](#) (référént politique), et un partenariat spécifique a été conclu avec l'association [No Name Kitchen](#), présente sur le terrain. Elle a réuni une documentation très riche, qu'elle a pu présenter lors du Festival Sabir à Palerme, dans le cadre des événements From Sea to Prison et Porco Rosso ARCI. Elle a réalisé une [analyse sur la frontière italo-slovène, une analyse](#) du phénomène de criminalisation des chauffeurs à la frontière italo-slovène et un [journal de bord](#) de sa mission.

Mission Trieste, Khandwala, 2025, Arianna Locatelli



Suivi et collecte d'informations sur les législations européennes en cours de négociations

Jeanne Olivet est partie en volontariat à Bruxelles où elle a été accueillie par le réseau [EuroMed Droits](#) de novembre 2025 à avril 2026. Elle réalise le suivi de l'élaboration, et la mise en œuvre des réformes législatives européennes en cours et à venir en matière de politiques migratoires (mise en œuvre du Pacte asile et migration, réforme du concept de « pays sûrs », renégociation de la directive Facilitation, adoption du règlement retour, nouveau règlement Frontex, etc.). Au niveau belge, en collaboration avec les membres belges du réseau, elle observe également le déploiement permanent de l'agence européenne Frontex en Belgique, ainsi que l'évolution des dispositifs de surveillance des frontières nationales et européennes. En décembre 2025, elle a publié sa première chronique trimestrielle sur les dernières actualités des politiques migratoires européennes.



Analyse des législations européennes en cours

En 2025, Migreurop a suivi de près les évolutions des politiques migratoires européennes, notamment dans la perspective de la mise en œuvre du Pacte européen sur la migration et l'asile, prévue pour juin 2026. En janvier 2025, Migreurop a été à l'initiative de la rédaction d'une [lettre ouverte](#) à la Commission européenne pour demander la publication des plans nationaux de mise en œuvre du Pacte européen. Cette lettre a été co-signée par près d'une cinquantaine d'associations et réseaux européens. Par ailleurs, l'une des notions centrales du Pacte repose sur la classification de certains pays comme « sûrs ». Dans ce contexte, Migreurop a publié en mars 2025, en collaboration avec EuroMed Droits, une série de [fiches informatives](#) consacrées à la Turquie, à la Tunisie et à l'Égypte, afin de déconstruire la notion même de « pays sûrs ».

En parallèle, Migreurop s'est intéressé au projet de refonte de la directive « retour », proposé en mars 2025 par la Commission européenne. Pour décrypter ce projet de règlement, Migreurop a collaboré, à l'initiative d'EuroMed Droits, à la publication en mai 2025 de [fiches explicatives](#) visant à alerter sur

les risques et les nouveautés introduites par cet instrument européen encadrant les procédures de détention et d'expulsion. Le réseau s'est également impliqué dans une coalition d'organisations de la société civile, mobilisée pour réfléchir à un positionnement et des actions communes contre le nouveau règlement. Le réseau a ainsi signé deux communiqués conjoints, [«Nouvelle approche commune de l'UE en matière de retours : risques et violations des droits humains»](#) (mars 2025) et [«Pour plus de 200 organisations, le règlement européen "retour" doit être rejeté !»](#) (septembre 2025).



Projet de recherche sur la directive «protection temporaire»

Migreurop est partenaire depuis quelques années du projet de recherche interdisciplinaire intitulé « L'archéologie d'une norme européenne. Processus de formation et d'application de la directive de 2001 » (ARDI 2001), porté par le laboratoire de recherche [Migrinter](#) et cofinancé par l'Institut Convergences Migrations et la région Nouvelle-Aquitaine. Ce projet vise à mener une enquête sur la directive « protection temporaire ». Il s'intéresse à l'élaboration de cette norme, à son activation à l'occasion de la guerre en Ukraine en 2021, ainsi qu'aux contextes dans lesquels elle n'a pas été activée. Une journée d'étude a eu lieu le 5 décembre 2025 à l'université de Poitiers, afin de présenter les contributions des différents membres au projet ARDI2001 en vue de la publication d'un ouvrage collectif en 2026. Une Note d'analyse Migreurop est également prévue en 2026.



Décryptage & création d'outils

Actes de la conférence publique sur les 20 ans de Frontex ■

Film documentaire retraçant les 20 ans d'histoire de Migreurop ■

Revue de presse mensuelles sur les politiques migratoires ■

Infographies pédagogiques « Le poids des mots » ■

Actes de la conférence publique sur les 20 ans de Frontex

A l'occasion des 20 ans de la création de l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex, Migreurop, en partenariat avec l'[ASGI](#) et l'[ARCI](#), a organisé pour la 10e édition du festival Sabir une conférence publique visant à faire un état des lieux des activités et dérives de l'agence Frontex, et de 20 ans de guerre aux migrant-e-s au mépris des droits. Les actes de cette conférence ont été publiés en [français](#) et [anglais](#) en juillet 2025, et les enregistrements audios de la conférence [sont à retrouver ici](#).



Film documentaire retraçant les 20 ans d'histoire de Migreurop

En 2025, Migreurop a célébré ses 20 ans d'existence, et les membres ont souhaité produire à cette occasion un documentaire retraçant 20 ans de lutte contre les politiques migratoires européennes. Un comité de pilotage a été mis en place dès juin 2024 afin d'élaborer un synopsis et d'identifier les personnes à interviewer pour le documentaire. Ce travail a été mené en collaboration avec deux membres du réseau chargés de sa réalisation : Romain Kosellek, pour la réalisation, et Lucie Bacon, pour la conception des cartes. Entre juin et août 2025, une série d'entretiens a été conduite auprès de membres historiques du réseau, reflétant la diversité de ses membres : Claire Rodier (Gisti) et Filippo Miraglia (ARCI), membres fondateurs du réseau ; des représentant-es d'associations du Sud engagées depuis les débuts, tels que Saïd Tbel (AMDH), membre depuis 20 ans, ainsi qu'Alassane Dicko et Ousmane Diarra (AME) ; Sara Prestianni, première coordinatrice de Migreurop ; Elsa Tyszler, membre individuelle ayant contribué à l'introduction des thématiques liées au racisme et au genre ; Olivier Clochard, membre individuel géographe et coordinateur des premiers atlas ; ainsi que Brigitte Espuche, coordinatrice du réseau depuis 11 ans.

En parallèle, Lucie Bacon a réalisé pour le film une frise retraçant les activités de Migreurop sur ces 20 dernières années et des cartes représentant l'évolution de ses membres, ainsi que les missions de volontariat menées depuis 2009.

Le documentaire a été finalisé et diffusé pour la première fois lors de l'Assemblée générale de Rabat en novembre 2025. Il a ensuite été [mis en ligne](#), accompagné d'[un texte](#) retraçant l'histoire des luttes contre les politiques migratoires européennes à travers le regard de Migreurop.



Revue de presse mensuelles sur les politiques migratoires

Tous les mois, Migreurop réalise une revue de presse qui compile une sélection d'articles relatifs à l'actualité des politiques migratoires principalement euro-africaines. Les revues de presse sont depuis février 2025 traduites [en anglais](#) et accessibles en [version annuelle](#).

Elles sont également partagées sur les réseaux sociaux depuis cette année, accompagnées d'un post qui reprend les principales actualités dans les pays.



Infographies pédagogiques « Le poids des mots »

En janvier 2025, une nouvelle série de publications a été lancée sur les réseaux sociaux, intitulée « le poids des mots », à travers laquelle Migreurop cherche à sensibiliser au sens des mots et à promouvoir un langage qui reflète la réalité des violations des droits des exilé-e-s. La première publication était consacrée à l'externalisation des politiques migratoires (janvier 2025) et la deuxième publication était consacrée à nommer les personnes en migration (juillet 2025). Ces publications ont rencontré un vrai succès sur les réseaux sociaux avec le meilleur taux d'engagement de l'année sur les différents réseaux de Migreurop (Linkedin, Instagram, Bluesky et Facebook).

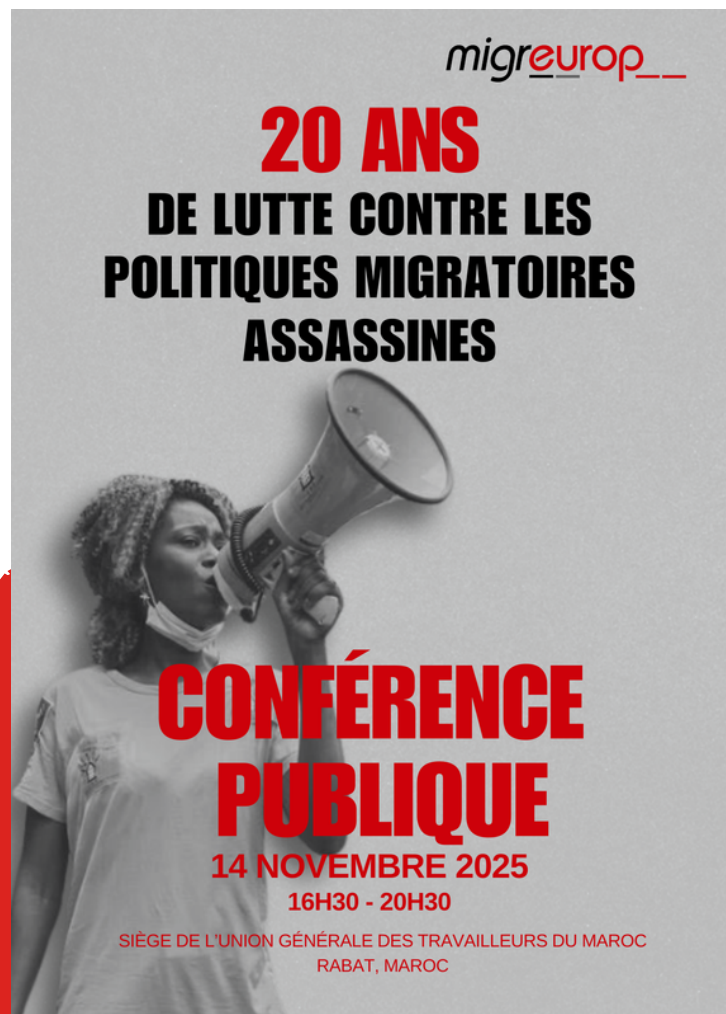


Sensibilisation

- Conférence des 20 ans de Migreurop ■
- Livre "En finir avec les idées fausses sur les migrations" ■
- Table-ronde sur la liberté de circulation ■
- Partenariat du film « This Jungo Life » ■
- Diffusion des cartes de l'Atlas liberté de circulation 2022 ■
- Interventions publiques ■
- Plaidoyer auprès des Nations Unies ■

Conférence des 20 ans de Migreurop

À l'occasion de son Assemblée générale, Migreurop a organisé, le 14 novembre 2025 à Rabat une conférence publique intitulée « 20 ans de lutte contre les politiques migratoires assassines ». Cet événement a permis de revenir sur deux décennies de mobilisation à travers une analyse des politiques migratoires, avec un focus sur l'enfermement et l'externalisation, ainsi qu'un retour sur les principales luttes et la dynamique euro-africaine du réseau. La conférence s'est conclue par une réflexion sur les perspectives de lutte dans un contexte politique délétère, en revisitant les mots d'ordre historiques de Migreurop – la fermeture des camps d'étranger·e·s et la liberté de circulation pour tou·te·s – et en abordant des enjeux actuels tels que la criminalisation de la solidarité et les stratégies de résistance. Les interventions ont illustré la diversité de Migreurop, aussi bien sur le plan géographique que par la variété des profils des intervenant·e·s (chercheur·euse·s, journalistes, membres d'associations, etc.), qu'ils soient engagé·e·s de longue date ou plus récemment au sein du réseau. Des partenaires extérieurs ont également été invités à intervenir, notamment Amandine Bach, conseillère politique au sein du Groupe de la Gauche au Parlement européen, et Houda Benmbarek, du Fonds pour les droits humains mondiaux (FDHM), pour apporter un éclairage complémentaire, notamment sur les enjeux de soutien politique et financier.



Livre "En finir avec les idées fausses sur les migrations"

En 2025, Migreurop a été partenaire de la seconde édition du livre "En finir avec les idées fausses sur les migrations", de Sophie-Anne Bisiaux (membre individuelle de Migreurop et co-présidente du réseau jusqu'en novembre 2025), publiée en septembre 2025 aux Éditions de l'Atelier. L'ouvrage, réalisé en partenariat avec 21 associations et organisations impliquées sur la question des migrations, tient ainsi compte de tous les événements survenus depuis sa première édition, en 2021 (guerre en Ukraine, arrivée au pouvoir de Giorgia Meloni, élection de Donald Trump, Pacte européen sur la migration et l'asile, loi immigration en France...). Soixante idées fausses sur les migrations y sont décryptées et déconstruites, pour diffuser un contre-narratif favorable à l'accueil des personnes exilées. Migreurop a relayé la campagne de communication sur les réseaux sociaux et a participé à la soirée de lancement le 18 décembre 2025 à la maison des réfugiés à Paris.



Table-ronde sur la liberté de circulation

Migreurop a organisé le samedi 11 janvier 2025 une table-ronde sur la liberté de circulation, à l'occasion du festival d'Utopia 56 qui avait lieu à Paris, en présence de Violaine Carrère du Gisti, Nikolai Posner d'Utopia 56, et Sara Casella Colombeau (membre individuelle et coordinatrice de l'Atlas sur la liberté de circulation). Des dessins de la table-ronde ont été réalisés par l'illustratrice Lova Razakalalao :



Partenariat du film « This Jungo Life »

En 2025, Migreurop a été partenaire du [film documentaire « This Jungo Life »](#), réalisé par David Fedele (2024), qui montre la vie de jeunes exilés originaires du Soudan et du Sud-Soudan, qui vivent et dorment dans la rue au Maroc. Il offre un accès unique et intime au quotidien de ces jeunes et donne un aperçu des violences qu'ils subissent, mais aussi de leur solidarité dans cette lutte pour une vie meilleure. Migreurop a coorganisé une projection débat de ce film lors du [salon anticolonial et antiraciste](#) (Montreuil, France) en mars 2025, et a mis le réalisateur en contact avec plusieurs de ses membres pour organiser des projections tout au long de l'année, comme [La Cimade](#) en France ou le Gadem au Maroc.



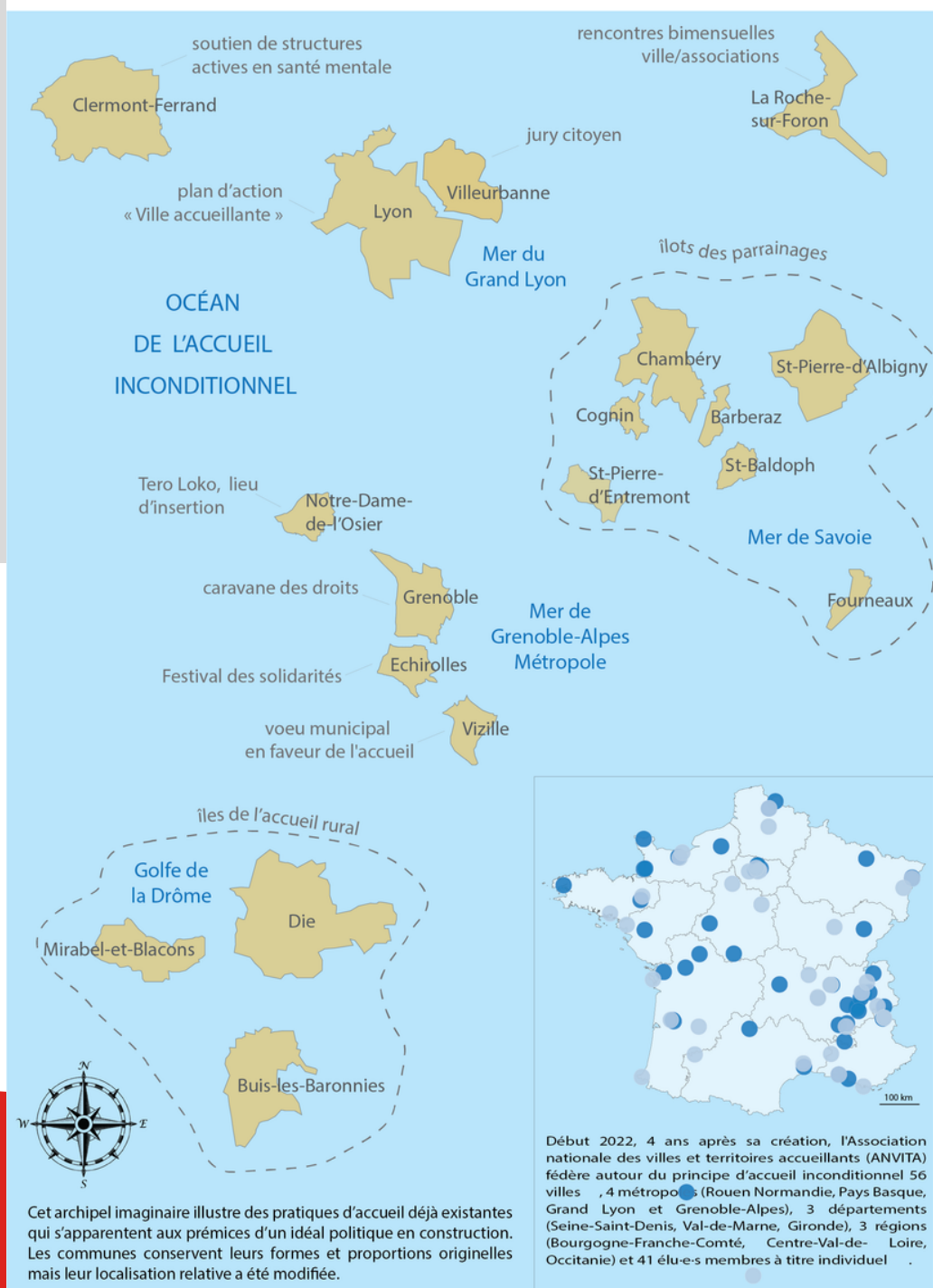
Diffusion des cartes de l'Atlas liberté de circulation 2022

Depuis janvier 2024, Migreurop publie chaque mois sur son site et ses réseaux sociaux une carte issue de l'« [Atlas des migrations dans le monde : libertés de circulation, frontières, inégalités](#) » (2022), en lien avec l'actualité. En janvier 2025, à l'occasion de l'investiture de Donald Trump, [la carte de Nicolas Lambert](#) sur le libéralisme politique et la liberté de circulation a interrogé les contradictions entre les principes de la tradition libérale (liberté et égalité) et les formes de coercition nécessaires au contrôle des frontières que l'extrême droite voudrait renforcer. En mars, [la carte de Tony Hauck](#) a rappelé – dans un contexte d'intensification des expulsions d'exilé·e·s résidant aux États-Unis vers les pays d'Amérique centrale – que dès 2006, la légalisation de la mobilité entre le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua a été mise « au service

des pouvoirs économiques et de leurs besoins en force de travail, irrégulière et donc aisément exploitable ». En avril, [la carte \(im\).ports \(ex\).ports de Françoise Bahoken et Nicolas Lambert](#) a proposé d'explorer la mobilité des travailleurs de la mer et les enjeux du commerce maritime mondial, dans un contexte de nouvelles restrictions douanières aux États-Unis. Enfin, en mai, la dernière carte de la série, la carte « [Les territoires, archipel solidaire](#) » de Morgane Dujmovic et Laurence Pillant a mis en avant des initiatives locales d'accueil solidaire des exilé·e·s en Auvergne-Rhône-Alpes, à rebours des politiques nationales.

Les territoires, archipel solidaire

Zoom sur quelques pratiques inspirantes au sein du réseau ANVITA en région Auvergne-Rhône-Alpes



Interventions publiques

L'équipe de Migreurop et ses membres sont régulièrement sollicités par d'autres organisations de la société civile pour intervenir lors de conférences, webinaires ou formations sur les politiques migratoires européennes.

Janvier 2025 : Intervention de Nawal Karroum auprès d'étudiant·e·s d'un Master de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) sur la cartographie critique (Paris)

Février 2025 : Intervention de Brigitte Espuche sur les enjeux en matière migratoire auprès des volontaires (session #27) d'Échanges et Partenariats (Paris)

Mars 2025 : Participation de Brigitte Espuche au second épisode du podcast "Sans retenue" de l'Observatoire de l'Enfermement des Étrangers (OEE), intitulé "Laissez-passer, rien à voir !", sur le rôle clef du laissez-passer consulaire et du laissez-passer européen dans les politiques d'expulsion, à l'échelle nationale et européenne (diffusion le 23 juin 2025) (Paris)

Juin 2025 : Intervention de Brigitte Espuche sur les politiques migratoires européennes racistes et attentatoires aux droits lors de l'Assemblée Générale de l'Anafé, association membre de Migreurop (Paris)

Juin 2025 : Intervention de Morgane Dujmovic lors d'une table ronde intitulée «Frontières et criminalisation du droit de circuler» pendant le festival [Maquistan](#) (Vercors, France)

Octobre 2025 : Intervention de Sarah Bachellerie lors de la session nationale de la Cimade sur l'analyse des politiques migratoires au prisme des rapports de domination (Paris)

Février 2025 : Intervention de Sophie-Anne Bisiaux lors d'une [projection débat](#) autour du film « Un Paese di resistenza » de Catherine Catella et Shu Aiello (à distance)

Mars 2025 : Intervention de Nawal Karroum auprès d'étudiant·e·s du Master Migrations Racisme Altérités (Paris) et de la fédération Ingénieurs sans frontières (Angers)

Mars 2025 : intervention de Brigitte Espuche sur l'enfermement des étrangers à l'échelle européenne, et le continuum de l'enfermement sur le parcours d'exil lors d'une table ronde intitulée « Exil carcéral, rétention administrative et harcèlement judiciaire : les outils d'une répression coloniale » lors du [salon anticonial et anti-raciste](#) en mars 2025 (Montreuil, France).

Juin 2025 : Participation de Brigitte Espuche à une table-ronde organisée par le Comede (Comité pour la santé des exilés) en compagnie de Patrick Henriot (Gisti) sur le thème des politiques européennes d'immigration et d'asile (Paris)

Juin 2025 : intervention de Brigitte Espuche – aux côtés d'autres organisations et membres du réseau – sur l'externalisation des politiques migratoires européennes lors de la consultation régionale « Europe » organisée par les Nations unies en vue de la rédaction du rapport annuel du Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'Homme des migrants (en ligne)

Novembre 2025 : Intervention de Brigitte Espuche – avec le collectif Tous migrants – dans la session "Migrations" de la formation des volontaires Echanges & Partenariats (session #28) sur les politiques migratoires européennes (Paris)

Décembre 2025 : intervention de Brigitte Espuche sur le thème des « passeurs » et de la détention des étranger·e·s à l'occasion de la présentation de la 2e édition de l'ouvrage "En finir avec les idées fausses sur l'immigration" rédigé par Sophie-Anne Bisiaux (Paris, France)

Novembre 2025 : Intervention de Sarah Bachellerie durant une table-ronde organisée par l'Observatoire des Camps de Réfugiés à l'occasion du lancement de sa campagne "Rendre visible ici visible" à la Gaité Lyrique (Paris)

Plaidoyer auprès des Nations Unies

En vue de la rédaction en 2025 du rapport annuel du Rapporteur Spécial des Nations unies sur les droits de l'homme des migrants, Migreurop a été sollicité pour participer à des consultations en ligne sur l'externalisation des politiques migratoires européennes. Brigitte Espuche et Giorgia Pintus (ARCI) ont été consultées le 18 juin 2025 pour la partie « Europe » aux côtés d'autres organisations. Certains de nos membres (l'ARACEM pour le Mali, Hassan Ould Moctar pour la Mauritanie) ont été consultés le 1er juillet 2025 sur l'impact de l'externalisation des politiques migratoires entre l'Union européenne et les pays tiers. Le rapport, publié en août 2025, est [disponible ici](#).

Renforcement des capacités des membres

- Webcafé sur la frontière Italie/Slovénie ■
- Valorisation sur le site de l'actualité des membres ■
- Mise en relation des membres avec des bailleurs ■

Webcafé sur la frontière Italie/Slovénie

Un webcafé interne a été organisé le 29 septembre 2025, pendant lequel Arianna Locatelli, volontaire envoyée à Trieste en partenariat avec Melting Pot, No Name Kitchen et ICS, a présenté les constats de sa mission. Elle est notamment revenue sur l'évolution des routes migratoires à la frontière italo-slovène, marquée par la militarisation, les nouvelles pratiques de passage telles que le « taxi game », et la criminalisation croissante des chauffeurs accusés de facilitation. Arianna a également documenté les difficultés d'accès à la procédure d'asile à Trieste, où les délais pour déposer les empreintes se sont considérablement allongés, ainsi que les pratiques dissuasives des autorités. Enfin, elle a rendu compte de la situation des squats et lieux de vie informels, notamment Khandwala, révélateurs de la précarité des personnes en transit et de l'absence d'alternatives institutionnelles. Son travail apporte des données inédites et ouvre de nouvelles pistes d'enquête.

Valorisation sur le site de l'actualité des membres

En 2025, Migreurop a créé une nouvelle rubrique sur son site internet intitulée « [actualité des membres](#) », accessible sous l'onglet « Publications » de son site internet. Cette rubrique, alimentée régulièrement en articles, communiqués, tribunes et revues de presse multilingues, vise à diffuser largement les analyses produites au sein du réseau. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de décentralisation actée lors du Conseil stratégique de décembre 2024, et soutenue par la Commission « Vie du réseau » pour renforcer l'interconnaissance entre membres et la visibilité de leurs activités.

Mise en relation des membres avec des bailleurs

À la demande des fondations [Pain pour le Monde](#) et [Medico International](#), l'équipe de coordination a organisé deux rencontres entre les membres du réseau et ces fondations afin de permettre à celles-ci d'établir un contact avec les premiers, et d'obtenir des informations de première main sur la situation dans les pays où ils travaillent. Un premier échange sur l'Égypte a permis de réunir des bailleurs de Migreurop avec les représentants de EFRR ([Egyptian Foundation for Refugee Rights](#)) le 19 mai 2025. Le second échange s'est déroulé sur la Tunisie le 3 juin 2025, en présence du [FTDES](#), de la [FTCR](#) et de membres individuelles qui connaissent bien le contexte tunisien, Sophie-Anne Bisiaux et Valentina Zagaria.



Renforcement des synergies au sein du réseau

Réunions politiques mensuelles ■

Assemblée générale (Rabat, novembre 2025) ■

Plateforme d'interconnaissance des membres ■

Réunions politiques mensuelles

Depuis 2024, Migreurop a mis en place des réunions politiques mensuelles ouvertes à l'ensemble des membres du réseau. Ces rencontres régulières permettent d'échanger sur les actualités des différents pays et activités des organisations membres, de partager des analyses communes et de renforcer les liens entre structures. Alternant entre « tours pays » et discussions thématiques, elles contribuent à une meilleure circulation de l'information et à l'élargissement de la participation aux réflexions collectives. En 2025, quatre réunions thématiques ont été organisées :

- **Mise en œuvre du Pacte européen sur l'asile et la migration au niveau national** – 14 janvier 2025

Yasha Maccanico ([Statewatch](#)) a présenté une analyse de l'externalisation des politiques migratoires européennes ; Fausto Melluso et Giorgia Pintus (ARCI) ont parlé de la situation en Italie ; Anna Sibley ([Gisti](#)), Lydie Arbogast (La Cimade) et Mathilde Albert ([Anafé](#)) ont présenté la situation en France ; Cécile Vanderstappen ([CNCD-11.11.11](#)) la Belgique et Veronica Laorden ([CEAR](#)) et Elvira Perez ([Federación Sur Acoge](#)) ont apporté le point de vue espagnol.

- **Refonte de la directive retour** – 22 avril 2025

Elena Bizzi, d'Euromed Droits a présenté une analyse approfondie de cette réforme en cours et de ses implications pour les droits des personnes migrantes.

- **Concept de « pays sûrs »** – 30 juin 2025

La discussion a été animée par Brigitte Espuche, coordinatrice de Migreurop, en

présence de Nidžara Ahmetašević (membre individuelle, Balkans), Alejandra Acebo (CEAR) et Eva Ottavy (La Cimade).

- **Accord Royaume-Uni/France** – 13 octobre 2025

Les intervenants Libby Kane ([Crossborder Forum](#)), Bill McKeith ([Oxford Against Immigration Detention](#)), Claudia Charles (Gisti), Laure Palun (Anafé) et Stella Bosc ([Auberge des migrants de Calais](#)) ont discuté de la mise en œuvre de cet accord, ses conséquences sur le terrain et les perspectives de mobilisation.

- **Réunions « Tours pays » :**

Cinq réunions « tours pays » ont eu lieu une fois tous les deux mois pour discuter des actualités migratoires dans les pays de nos membres : Allemagne, Bosnie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Mauritanie, Mali, Maroc, Niger, Royaume-Uni, Tunisie et Turquie. Ces réunions sont l'occasion de collecter des informations de terrain qui alimentent directement les analyses et décryptages produits par le réseau.

Assemblée générale (Rabat, novembre 2025)

L'Assemblée générale de Migreurop s'est tenue à Rabat les 15 et 16 novembre 2025. Deux animateurs extérieurs, Johanna Reyer et Maxime Boitieux, ont été mobilisés pour dynamiser cette rencontre grâce à des méthodes d'éducation populaire, et pour décharger l'équipe de coordination de l'animation de l'AG.

Tout au long des deux journées, des ateliers ont été organisés afin de favoriser le travail en petits groupes plutôt que les discussions en plénière. Cette approche a permis à chaque membre de s'exprimer dans sa propre langue et de participer pleinement, garantissant ainsi une participation inclusive et équitable.

Parmi les ateliers organisés figuraient un atelier d'interconnaissance entre les membres du réseau, des ateliers tournants pour présenter en petits groupes les rapports d'activités, financiers et moraux, ainsi qu'un atelier dédié à l'exploration de pistes de décentralisation au sein du réseau. Des temps de formation aux méthodes d'animation et d'éducation populaire participative ont également été organisés par les animateurs au cours de ces deux journées, afin que les membres puissent appliquer ces méthodes dans leurs espaces respectifs.

Thématique prioritaire

Un processus de consultation en amont de l'AG a permis aux membres – y compris ceux qui n'étaient pas présents à Rabat – de soumettre des thématiques sur lesquelles ils souhaitaient travailler au cours des deux prochaines années. Après un débat en plénière, les membres ont voté et choisi de concentrer leurs travaux sur la guerre aux migrant·e·s, l'aggravation des atteintes aux droits fondamentaux et l'intensification des violences dans le contexte du Pacte européen sur la migration et l'asile, adopté en 2024. Lors d'un atelier dédié, les membres ont ensuite réfléchi à des chantiers spécifiques à développer et à mettre en œuvre à compter de janvier 2026, sur lesquels ils souhaitent s'engager concrètement.

Plateforme d'interconnaissance des membres

La plateforme declic, hébergé par YesWiki (logiciel libre) a été conçue en 2024 par l'équipe de coordination du réseau, à l'initiative de la Commission « Vie du réseau » et mise en ligne en avril 2025. Il s'agit d'un outil numérique libre qui s'adresse à l'ensemble des membres de Migreurop afin d'identifier et faire connaître leurs activités au sein du réseau pour développer des synergies et des actions communes. En facilitant la mise en relation des organisations, il soutient le développement d'actions collectives, renforce la visibilité des initiatives locales et contribue à une meilleure connaissance mutuelle entre membres.

Actions conjointes

Soutien aux membres criminalisés ■

Espaces transnationaux de rencontre ■

Soutien et relais de mobilisations ■

Participation au Crossborder Forum ■

Soutien aux membres criminalisés

L'équipe a créé [une rubrique](#) sur le site internet de Migreurop « soutien aux membres criminalisés ».

Moussa Tchangari de l'AEC Niger

Au Niger, Moussa Tchangari, défenseur des droits et Secrétaire Général de l'association nigérienne Alternative Espaces Citoyens ([AEC](#)) a été arrêté le 3 décembre 2024 pour atteinte à la sûreté de l'État, association de malfaiteurs en lien avec le terrorisme, apologie du terrorisme, atteinte à la défense nationale et intelligence avec des puissances ennemies. Il encourt l'emprisonnement à vie, voire la peine de mort. Migreurop a rédigé [un communiqué](#) en janvier 2025, signé par de nombreuses organisations de la société civile et a régulièrement apporté son soutien à l'AEC sur les réseaux sociaux.



Doros Polykarpou de KISA (Chypre)

Doros Polykarpou, cofondateur de l'association chypriote [KISA](#) devait être jugé à partir du 11 février 2025 pour avoir voulu mettre en lumière les conditions de détention dans le camp de Pournara. Lors d'une visite en mars 2022, aux côtés de Migreurop, il a été agressé par un agent de sécurité et accusé d'entrée illégale dans le camp. Il encourait jusqu'à 3 ans de prison, mais son procès a été reporté à plusieurs reprises. [Voir le communiqué](#) rédigé par Migreurop en février 2025.





FTDES en Tunisie

En Tunisie, les activités du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux ([FTDES](#)), membre du réseau, ont été arbitrairement suspendues pour un mois par les autorités tunisiennes en octobre 2025. Cette attaque survient dans un contexte de répression majeure en Tunisie contre la société civile depuis quelques années, qui vise particulièrement les associations qui travaillent sur les questions migratoires et défendent les droits des personnes migrantes. Voir le [communiqué du FTDES](#) publié en octobre 2025 sur le site de Migreurop, et [la lettre ouverte](#) co-signé par Migreurop à l'initiative de [Tunisian Solidarity](#), en juin 2025.



ASGI en Italie

En Italie, l'association italienne d'études juridiques sur les migrations (ASGI) a été victime d'accusations portées en décembre 2025 par le journal italien Il Giornale et une députée du parti Fratelli d'Italia. Migreurop a signé le communiqué de l'ASGI rappelant le rôle essentiel joué par les associations dans tout État de droit et dénonçant la multiplication en Italie des campagnes médiatiques et politiques menées par l'extrême droite qui visent à attaquer le travail mené par les juristes qui œuvrent pour la défense des droits des personnes étrangères. [Lire le communiqué](#) publié en décembre 2025.



Espaces transnationaux de rencontre

Transborder Camp (Nantes, août 2025)

Du 5 au 10 août 2025, Migreurop a participé au [Transborder Camp](#) qui s'est tenu à Notre-Dame-des-Landes. Le thème de cette année portait sur l'interconnexion des luttes, en soulignant les liens entre liberté de circulation, justice sociale, lutte contre les violences policières et contre le génocide. La transversalité des combats a été mise en avant, notamment par le rapprochement entre familles de victimes de violences policières et familles de personnes mortes ou disparues en mer, auxquelles un temps fort de commémoration a été consacré. Cette édition du Transborder Camp a également permis de préparer les prochaines mobilisations transnationales, notamment la chaîne d'action marquant les 10 ans de l'« été des migrations », avec la campagne

[f.Lotta](#) depuis Lampedusa, les actions à Genève avec Refugees in Libya, ainsi que des initiatives en Allemagne, en Albanie et à Rome, que Migreurop a relayé (voir ci-dessous).



Photo issue de [la brochure du Transborder Camp III](#) (2026)



Festival Sabir et Tribunal Permanent des Peuples (Palerme, octobre 2025)

Migreurop a, comme chaque année, participé au Festival Sabir qui s'est tenu du 21 au 26 octobre à Palerme (Italie).

Dans le cadre de ce Festival, un [Tribunal Permanent des Peuples](#) (TPP) a été organisé du 23 au 25 octobre pour juger symboliquement les crimes systémiques commis à l'encontre des personnes exilées dans les pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie). Initialement prévu à Tunis, le projet, porté depuis 2018 par des organisations maghrébines, a été déplacé en Europe en raison du climat répressif en Tunisie. Plus de soixante organisations avaient élaboré un acte d'accusation détaillé visant les politiques migratoires du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Libye et de la Mauritanie, ainsi que la responsabilité de l'Union européenne. ARCI et Avocats sans frontières ont coordonné l'accueil des audiences, fondées sur des témoignages multilingues, parfois recueillis à distance. Le TPP a ainsi porté sur les frontières, le racisme et la criminalisation de la solidarité. Une déclaration officielle a été rendue le 25 octobre, avant le [prononcé final](#) le 31 mars 2026 à Rabat, reconnaissant les États du Maghreb en cause, l'Union européenne et plusieurs de ses États membres coupables de violations systématiques et systémiques des règles impératives du droit international et de crime contre l'humanité.

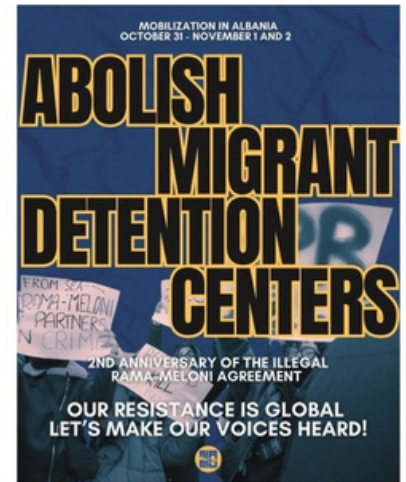
"Building Resistance against the EU Deportation Machine" (Bruxelles, décembre 2025)

Les 10 et 11 décembre 2025, Migreurop a participé à un [événement organisé au Parlement européen](#) par la Gauche européenne, consacré à l'analyse des législations européennes en cours et à venir, à leurs répercussions sur les droits des personnes exilées, et aux luttes à mener contre les effets concrets de ces politiques répressives de l'Union européenne sur les populations en migration et sur leurs soutiens. Nombre d'organisations de la société civile, d'activistes et de personnes migrantes ont été invité·e·s à partager leurs constats de terrain, et leurs stratégies de résistance, afin de dégager des pistes d'action commune en vue de construire un front uni contre ces politiques sécuritaires attentatoires aux droits de tou·te·s.

Soutien et relais de mobilisations

Mobilisation contre les camps italiens en Albanie

En 2025, Migreurop a relayé la mobilisation du [Network against migration detention](#), constitué en 2024 en réaction au protocole d'accord Italie/Albanie, et qui rassemble des collectifs et militant·e·s de plusieurs pays, majoritairement d'Italie. Ce collectif a appelé à une mobilisation transnationale les 1er et 2 novembre 2025 en Albanie à l'occasion des deux ans du protocole d'accord conclu en 2023 entre les deux pays pour dénoncer la violence et la dangerosité de cet accord informel, et appeler à son retrait. Migreurop a relayé cet appel sur [son site internet](#), ses réseaux sociaux et auprès de ses membres.



Mobilisation contre les politiques mortifères à la frontière franco-britannique

Face aux nombreux naufrages dans la Manche, Migreurop s'est associé à la mobilisation organisée le 11 janvier 2025 à Calais pour dénoncer les politiques mortifères à la frontière franco-britannique et a signé le communiqué « [Face aux drames de la Manche, marchons pour la justice et la dignité](#) » en janvier 2025. A la suite de l'accord franco-britannique conclu le 10 juillet 2025 surnommé "One in, one out", Migreurop a co signé avec le Crossborder Forum une [déclaration à l'issue du sommet franco-britannique](#) (juillet 2025), et un [communiqué conjoint dénonçant un marchandage politique des vies humaines](#) (octobre 2025).

Commémor'ation contre le régime de morts aux frontières

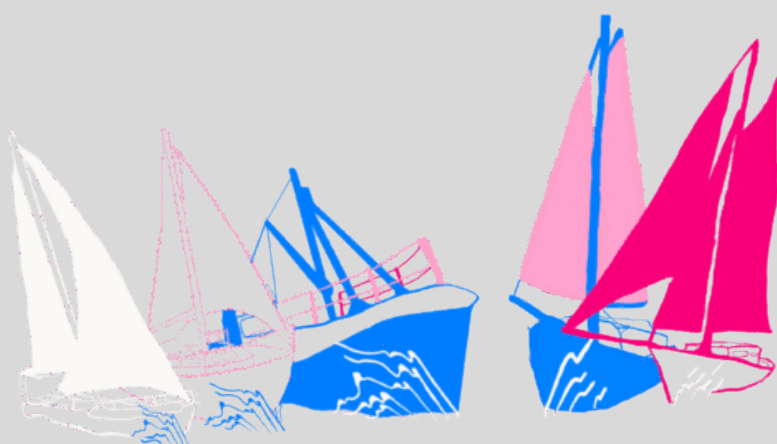
En 2025, Migreurop a relayé comme chaque année [l'appel à la commémor'Action](#) du 6 février, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le régime de mort aux frontières et pour exiger la vérité, la justice et la réparation pour les victimes de la migration et leurs familles. Le réseau a également partagé sur les réseaux sociaux les différents événements organisés par ses membres à l'occasion de cette journée de mobilisation transnationale en mémoire des victimes des politiques migratoires.

Mobilisation transnationale contre le Pacte européen sur la migration et l'asile

Migreurop a relayé [l'appel à une mobilisation transnationale](#) contre le Pacte européen sur la migration et l'asile, le 10 avril 2025, un an après son adoption par le Parlement européen. Le réseau a également pris part à la visibilisation des actions entreprises ce jour, en Europe et au-delà, sur les réseaux sociaux.

Mobilisation à l'occasion des 10 ans de l'été des migrations (2015)

À l'occasion des 10 ans de l'été des migrations (2015) et de la crise de l'accueil qui s'en est suivie en Europe, Migreurop a relayé l'appel à une [chaîne d'actions transnationales de la Coalition pour la libre circulation](#). De nombreuses mobilisations ont ainsi eu lieu en septembre et octobre 2025 dans ce cadre. [Migreurop a dans ce cadre soutenu f.Lotta](#), une flotille citoyenne internationale en Méditerranée pour protester contre les effets mortels des politiques racistes de contrôle des frontières de l'Union européenne et appeler à la liberté de circulation.



Mobilisation à l'occasion de la Journée mondiale des personnes migrantes

Migreurop a signé le 10 décembre 2025 [un communiqué conjoint](#) auprès de plus de 40 organisations à travers l'Europe pour demander une approche juste, digne et antiraciste de la gouvernance migratoire en Europe. Le réseau a également réalisé [un post](#) pour les réseaux sociaux afin d'appeler à la mobilisation générale pour défendre les droits des exilé-e-s.

Autres mobilisations auxquelles Migreurop s'est associé :

- [Action transnationale contre le racisme des politiques migratoires](#) et pour le droit de migrer le 21 et 22 mars 2025, à l'occasion de la journée internationale contre le racisme.
- [Campagne « Voluntary Humanitarian Refusal: a choice you cannot refuse »](#) contre «l'utilisation illégitime des retours volontaires assistés», notamment vers des pays de transit tels que la Libye et la Tunisie, initié notamment par l'ASGI.
- [Mobilisation](#) à l'appel de [« Refugees in Libya »](#) à Rome pour refuser le prolongement de l'arrangement Italie-Libye (2017) pour une nouvelle période de 3 ans (septembre 2025).

Communiqués conjoints signés :

- [« Rafles, expulsions, discours de haine : la dérive anti-migrant·e·s en Algérie »](#), 28 mai 2025
- [« Après la découverte de fosses communes, des organisations de la société civile appellent au gel des financements UE-Libye »](#), le 18 février 2025
- [« Manifeste contre la répression des personnes migrantes à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations au Maroc »](#), 18 décembre 2025
- [« Lettre ouverte au directeur exécutif de Frontex, Hans Leijten »](#) de Sea-Watch e.V., 17 juillet 2025

Participation au Crossborder Forum

En 2025, Migreurop a continué à s'impliquer au sein du Crossborder Forum (CBF), collectif d'associations et militant·e·s œuvrant à la frontière transnationale entre la France, la Belgique et le Royaume-Uni. Depuis sa création en 2020, Migreurop et plusieurs de ses membres (Gisti, La Cimade, CNCD-11.11.11, etc.) participent activement à cet espace transnational et l'ont aidé à se structurer.

Annexes

Liste des membres associatifs de Migreurop

ALLEMAGNE

Bordermonitoring

BELGIQUE

CIRE Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers | CNCD 11.11.11 Centre National de Coopération au Développement | LDH Ligue des Droits Humains | SAD Syndicat des Avocats pour la Démocratie | Le Monde des Possibles

CHYPRE

KISA

ÉGYPTE

EFFR Egyptian Foundation for Refugee Rights

ESPAGNE

Andalucía Acoge | APDHA Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía | CEAR Comisión Española de Ayuda al Refugiado | ELIN | IRIDIA | Red Acoge | Federación SOS Racismo

FRANCE

ACORT Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie | ANAFE Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Étrangers | ATMF Association des Travailleurs Maghrébins de France | La Cimade | FASTI Fédération des Associations de Solidarité avec Tout-e-s les Immigré-e-s | FPCR Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives | GISTI Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés | IPAM Initiatives Pour un Autre Monde | JRS France Jesuit Refugee Service | MRAP Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples | Utopia 56 | OCR Observatoire des Camps de Réfugiés | Solidarity Watch

GRÈCE

Legal Centre Lesvos

ITALIE

ARCI Associazione Ricreativa Culturale Italiana | ASGI Associazione Studi Giuridici sull'Immigrazione

LIBAN

Frontiers

MALI

AME Association Malienne des Expulsés | ARACEM Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali | La Maison du Migrant Gao

MAROC

AMDH Association Marocaine des Droits Humains | AMSV Association d'aides aux migrants en situation vulnérable | Chabaka | GADEM Groupe Antiraciste d'accompagnement et de Défense des Etrangers et Migrants | Pateras de la vida

MAURITANIE

AMDH Association Mauritanienne des Droits de l'Homme

NIGER

AEC Alternatives Espaces citoyens

NORVÈGE

A Drop in the Ocean

ROYAUME UNI

Statewatch | Oxford Against Immigration Detention

SUISSE

Solidarité sans frontières | Asile.ch

TUNISIE

FTDES Forum Tunisiens des Droits Économiques et Sociaux

TURQUIE

Citizens' Assembly – Turkey

EUROPE

Emmaüs Europe

Migreurop et ses membres dans les médias

David Lagarde, [« La Manche : miroir de l'échec des politiques migratoires »](#), Areion24news, 12 juin 2025 [FR]

Morgane Dujmovic (2025), ["En pleine mer : que racontent les personnes exilées secourues au large de la Libye"](#), série de quatre articles illustrés sur the Conversation France [FR]

#1 : [« Paroles de personnes exilées secourues en mer »](#)

#2 : [« Avant la mer, les périls des parcours »](#)

#3 : [« Échapper à la Libye, survivre à la mer »](#)

#4 : [« Quand les rêves touchent terre »](#)

Participation de Brigitte Espuche au second épisode du podcast "Sans retenue" de l'Observatoire de l'Enfermement des Étrangers (OEE), intitulé ["Laissez-passer, rien à voir !"](#), sur le rôle du laissez-passer européen dans les politiques d'expulsion, 23 juin 2025 [FR]

Intervention de Brigitte Espuche dans l'émission ["Après les municipales : vers une alliance des droites? | Grand danger pour les réfugiés en Europe"](#) de Le Média, 25 mars 2025 [FR]

Travaux des membres individuel-le-s

Quelques publications des membres individuel-le-s en lien avec les thématiques de Migreurop :

Ouvrage de Sophie-Anne Bisiaux, [« En finir avec les idées fausses sur les migrations »](#), Les Editions de l'Atelier, 2025

Ouvrage de Louise Tassin, [« Comme on les enferme. Dans les centres de rétention, de Paris à Lampedusa »](#), La Découverte, 2025

Article de Cristina del Biaggio, [« Le cri de Blessing Matthew. Enquête sur les morts des frontières »](#), Avenue centrale, MSH-Alpes, 2025

Article de Sarah Bachellerie, Cristina del Biaggio, Camille Noûs [« Et si ce n'était pas la rivière qui avait tué Blessing Matthew ? »](#) Mondes et migrations, 2025

Article de Cristina del Biaggio, [« La tripla barriera europea e le conseguenze per chi cerca di attraversarla »](#), 2025

Article d'Alain Morice, [« Répondre à des discours par des discours »](#), Plein droit n° 145, juin 2025 (numéro « Migrations, pourquoi tant de discours ? »)

Série d'articles de Morgane Dujmovic, [« Les cours d'eau sont mortels pour qui n'est pas du bon côté »](#), février 2025

Quelques interventions des membres individuel·le·s en lien avec les thématiques de Migreurop :

Participation de Nora El Qadim lors d'une table ronde intitulée [« Géopolitique des migrations et géopolitiques des savoirs sur les migrations »](#), organisée dans le cadre de la 22^e conférence annuelle de l'IMISCOE, 1-4 juillet 2025 [FR]

Participation de Martina Tazzioli lors d'une table ronde intitulée "Future Directions: Towards Comprehensive Research Approaches to Irregular Migration", organisée dans le cadre de la conférence de printemps de l'IMISCOE 2025, 19 mars 2025

Participation de Karen Akoka à la conférence [« L'asile et l'exil. Une histoire de la distinction migrants / réfugiés »](#) du Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (CRASH) de Médecins sans Frontières, 25 novembre 2025 [FR]

Intervention de Filippo Furri à l'audition des associations Onborders, ASGI et Border Forensic à la Chambre des députés italienne [« "State trafficking": la situation des droits de l'homme en Tunisie et en Libye »](#), 2 avril 2025 [IT]

Participation de Cristina Del Biaggio au cycle de conférences "Avenue centrale. Rendez-vous en sciences humaines", avec la conférence [« Le cri de Blessing Matthew. Enquête sur les morts des frontières »](#), 15 décembre 2025 [FR]

Intervention de Yasha Maccanico dans la conférence "Il modello Albania e l'esternalizzazione dei corpi delle persone migranti. Verso la fine del diritto d'asilo e non solo?", organisée dans le cadre du Festival Sabir à Palerme (Italie), 23 octobre 2025 [IT]

Participation d'Elsa Tyszler lors d'une table ronde intitulée "Catégoriser pour réprimer : enjeux et luttes", organisée dans le cadre de la conférence ["Répression des migrations et des solidarités. Catégories, effets, résistances"](#) de l'Institut Convergences Migrations, 14 janvier 2025



Le réseau Migreurop remercie ses membres et ses partenaires pour leur engagement, ainsi que ses bailleurs pour leur précieux soutien. Merci également aux donateurs et donatrices pour leur générosité.

Migreurop, CICP – 21ter rue Voltaire 75011 Paris

www.migreurop.org

Retrouvez migreurop sur



migreurop__